



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 22
Votants : 29
Procurations : 7
Convocation du Conseil Municipal en date du 11.04.2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 18 avril

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Ronan LUNVEN qui a donné pouvoir à Yvon BALANANT, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL, Arnaud BILLON qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h35) qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Philippe DELAPORTE (arrivé à 18h10) qui a donné pouvoir à Louis SALIOU, Claude ABIVEN qui a donné pouvoir à Samuel PHELIPPOT, Florian DESBANS qui a donné pouvoir à Gaëlle MARTINEAU.

Secrétaire de séance : Frédéric BOURGET

N° D_2024-04-18-18

Objet : SERVICE ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE : FIXATION DES TARIFS DES SEJOURS ETE 2024

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-29 du C.G.C.T., la tarification des activités du service Enfance-Famille-Jeunesse est fixée annuellement par le Conseil municipal ;

Considérant que, pour permettre l'accès au plus grand nombre de familles landivisiennes, la Ville a instauré une tarification sociale applicable à l'ensemble des prestations proposées en faveur de la jeunesse (activités culturelles, restauration scolaire, centre de loisirs et activités Enfance-Famille-Jeunesse) ;

Considérant que les tarifs sont calculés sur la base des charges supportées par la collectivité sans qu'ils ne puissent être supérieurs au coût de revient ;

Considérant la volonté de soutenir le pouvoir d'achat des familles et permettre aux enfants de bénéficier de services de loisirs ;

Vu l'avis de la commission communale en date du 4 avril 2024 ;

Considérant la proposition ci-dessous de tarifs 2024 (avec coût de revient d'un enfant accueilli en séjour).

SEJOURS	Coût total du séjour y compris rémunération des encadrants	Nbre de Places 2024	Coût moyen par enfant	Proposition tarifs Landivisien	Taux de prise en charge collectivité sur la base du coût 2023	Proposition tarifs autres communes	Taux de prise en charge collectivité sur la base du coût 2023
EQUIT'ACTION 7/15 ans Du 8 au 12 juillet ILE DE BATZ	8 838 €	24	368 €	193 €	47%	239 €	35%
BICYCL'ACTION 8/11 ans (primaire) Du 8 au 12 juillet ILE DE BATZ	5 268 €	12	439 €	172 €	60%	215 €	51%
ÇATOURN'ACTION 11/17 ans (collège-lycée) Du 8 au 12 juillet ILE DE BATZ	3 342 €	10	334 €	166 €	50%	209 €	37%
GLISS'&PADDLE 7/11 ans (primaire) Du 15 au 19 juillet SANTEC	5 808 €	16	363 €	137 €	63%	177 €	51%
GLISS'&PADDLE 11/17 ans (collège-lycée) Du 15 au 19 juillet SANTEC	5 808 €	16	363 €	137 €	63%	177 €	51%
MON DOUDOU A LA PLAGE #1 4/5 ans Du 18 au 19 juillet SANTEC	1 202 €	6	200 €	55 €	72%	70 €	65%
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #1 14/16 ans Du 18 au 19 juillet SANTEC	474 €	2	237 €	20 €	91%	35 €	85%
MON DOUDOU A LA PLAGE #2 5/6ans Du 22 au 23 juillet SANTEC	1 202 €	6	200 €	55 €	72%	70 €	65%
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #2 14/16 ans Du 22 au 23 juillet SANTEC	474 €	2	237 €	20 €	91%	35 €	85%
GLISS'&SURF 8/11 ans (primaire) Du 22 au 26 juillet SANTEC	5 795 €	16	362 €	137 €	63%	177 €	51%
GLISS'&SURF 11/17 ans Du 22 au 28 juillet SANTEC	8 104 €	16	507 €	175 €	65%	218 €	57%
TOTAL		158					

SEJOURS 2024/QF	QF 1 0 / 400 €	QF 2 401 / 500 €	QF 3 501 / 700 €	QF 4 701 / 900 €	QF 5 > 900 €	Extérieur
EQUIT'ACTION 7/15 ans Du 8 au 12 juillet	149 €	167,5 €	178 €	185,5 €	193 €	239 €
BICYCL'ACTION 8/11 ans (primaire) Du 8 au 12 juillet	127,5 €	145,5 €	156 €	164 €	172 €	215 €
ÇATOURN'ACTION 11/17 ans (collège-lycée) Du 8 au 12 juillet	122 €	140,5 €	151 €	158,5 €	166 €	209 €
GLISS'&PADDLE 7/11 ans (primaire) Du 15 au 19 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
GLISS'&PADDLE 11/17 ans (collège-lycée) Du 15 au 19 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
MON DOUDOU A LA PLAGE #1 4/5 ans Du 18 au 19 juillet	35 €	40 €	45 €	50 €	55 €	70 €
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #1 14/16 ans Du 18 au 19 juillet	12 €	14 €	16 €	18 €	20 €	35 €
MON DOUDOU A LA PLAGE #2 5/6ans Du 22 au 23 juillet	35 €	40 €	45 €	50 €	55 €	70 €
DECOUVERTE DE L'ANIMATION #2 14/16 ans Du 22 au 23 juillet	12 €	14 €	16 €	18 €	20 €	35 €
GLISS'&SURF 8/11 ans (primaire) Du 22 au 26 juillet	93 €	111 €	121,5 €	129,5 €	137 €	177 €
GLISS'&SURF 11/17 ans Du 22 au 28 juillet	113 €	138,5 €	153 €	164 €	175 €	218 €

Le Conseil municipal, par 25 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous », et « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau » et 4 abstentions du groupe « Ensemble pour Landivisiau » :

- **Adopte les tarifs ci-dessus applicables aux séjours été 2024 des accueils collectifs de mineurs ;**
- **Autorise le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 18 avril 2024

Le Maire,

Laurence CLAISSE

